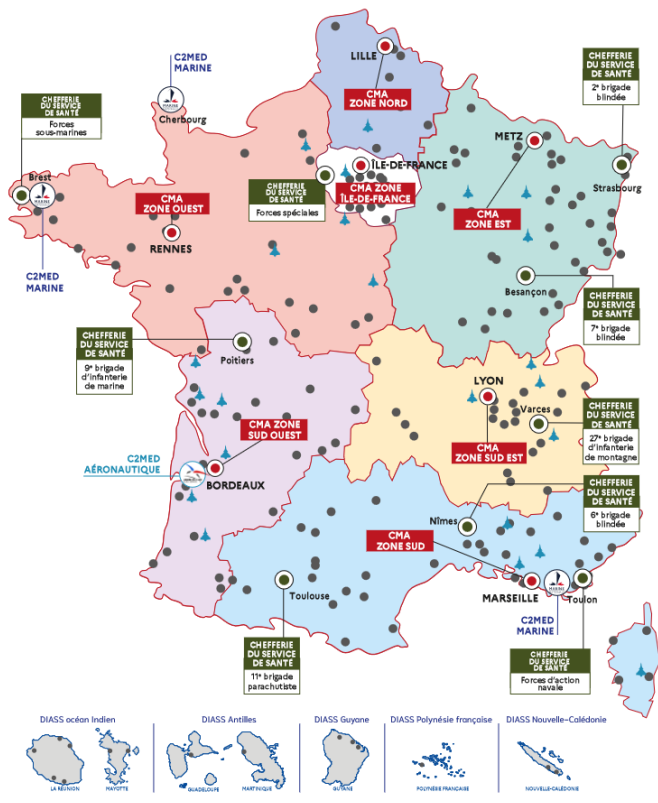


RÉARTICULATION DE LA MÉDECINE DES FORCES AU 1^{ER} JUIN 2026



+ 2 DIASS intégrées au sein des forces de présence (Émirats arabes unis - Djibouti)

» LOGIQUE TERRITORIALE

- 7 centres médicaux des armées zonaux : Bordeaux, Arcueil, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Rennes
- 3 cellules C2Med auprès des arrondissements maritimes : Brest, Cherbourg, Toulon
- 1 cellule C2Med aéronautique auprès du commandement territorial de l'armée de l'Air et de l'Espace (CTAAE) : Bordeaux
- 7 directions interarmées du Service de santé des armées (DIASS) : océan indien, Antilles, Guyane, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Émirats arabes unis et Djibouti.

» LOGIQUE INTÉGRATIVE

- 6 chefferies du service de santé de brigade interarmes : Besançon, Nîmes, Poitiers, Strasbourg, Toulouse, Varcès
- 3 chefferies du service de santé spécialisées : forces d'action navale (FAN) à Toulon, forces sous-marines (FSM) à Brest, forces spéciales (FS) à Villacoublay
- 24 antennes médicales des bases aériennes

» SOUTIEN MÉDICAL DE PROXIMITÉ

- 166 antennes médicales (hors bases aériennes)

» ZONES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ

- NORD
- ÎLE-DE-FRANCE
- OUEST
- EST
- SUD OUEST
- SUD EST
- SUD